

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 2MD

Néant  \*

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

Exercice N clos le 13 1 0 3 2 0 2 2

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209	210	
	Production vendue	Biens	215	214	
		Services*	217	218	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée* <i>« Ce n'est pas le cas »</i>			224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	
Autres produits			230		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	

CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234	
	Variation de stock (marchandises)*			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier : )			242	8 658
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE*)		243	244	
	Rémunérations du personnel*			250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	
	Dotations aux amortissements*			254	
	Dotations aux provisions			256	
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259	262	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260		
Total des charges d'exploitation (II)			264	8 658	

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	(8 658)
Produits financiers (III)	280	Charges financières (V)	294	705 850
Produits exceptionnels (IV)			290	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347	
	dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348	
Impôts sur les bénéfices* (VII)			306	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)			310	(714 509)

B — RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

Régime d'imposition	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles*		322	700 000	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249		251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		

Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
	Entreprises nouvelles (44 sexes)	986	ZFU-TE (44 octies A)	987	342	
		Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	IEI (44 sexes A)	989	
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quinquies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Investissements outre-mer	344		
	ZFANG (44 quaterdecies)	345				
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		
	Dont divers	Créance report en arrière du déficit	346	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies)	655	350
		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645	
		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648	
		Déduction except. simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649			
		RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352	354

Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356			
	Déficits antérieurs reportables : * 35 499 dont imputés sur le résultat :			360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS			Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370	372	14 509

①

## BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A-SD 2022

Désignation de l'entreprise		2MD		Néant <input type="checkbox"/> *	
Adresse de l'entreprise		5 rue Paul Doumer 62360 PONT DE BRIQUES		" Compt. P. e. conforme "	
SIREN		8 4 0 9 6 8 3 0 9			
Durée de l'exercice en nombre de mois*		1 2		Durée de l'exercice précédent* 1 2	
				Exercice N clos le	
				3 1 0 3 1 2 0 2 2	
<b>ACTIF</b>		Brut 1		Amortissements-Provisions 2	
				Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012	
		Autres *	014	016	
	Immobilisations corporelles *		028	030	
	Immobilisations financières * (1)		040	042	200 000
	<b>Total I (5)</b>		044	048	200 000
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	
		Marchandises *	060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070	
		Autres* (3)	072	074	5 000
	Valeurs mobilières de placement		080	082	
	Disponibilités		084	086	633
	Charges constatées d'avance*		092	094	975
<b>Total II</b>		096	098	6 608	
<b>Total général (I + II)</b>			110	112	206 608
<b>PASSIF</b>				Exercice N 1	
				NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120		648 700
	Écarts de réévaluation		124		
	Réserve légale		126		2 513
	Réserves réglementées*		130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* (131		132		7 747
	Report à nouveau		134		(234 009)
	Résultat de l'exercice		136		(714 509)
	Provisions réglementées		140		
<b>Total I</b>		142		(289 558)	
Provisions pour risques et charges		<b>Total II</b>	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		467 336
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166		1 830
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ..... (169		172	27 000	27 000
	Produits constatés d'avance		174		
<b>Total III</b>		176		496 166	
<b>Total général (I + II + III)</b>			180		206 608
REVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

**2MD**

*Société par actions simplifiée*  
*Au capital de 648.700 Euros*  
*5, rue Paul Doumer*  
*62360 SAINT-ETIENNE-AU-MONT*  
*R.C.S DE BOULOGNE-SUR-MER 840 968 309*

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

### SUR LES COMPTES ANNUELS

*Exercice clos le 31 Mars 2022*

*Présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 septembre 2023*



**SARL FIDESCO**

*Société de commissariat aux Comptes inscrite*  
*Près la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence*  
*Avenue Baptistin Meissel*  
*13390 AURIOL*  
*RCS MARSEILLE 802 688 234*

A l'associé unique,

## 1 - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée statutairement en date du 29 Juin 2018, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2MD relatif à l'exercice clos le 31 Mars 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes présentent les caractéristiques chiffrées suivantes :

- Chiffre d'Affaires : Néant,
- Capitaux propres : -289.558,43 €

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## 2 - Fondement de l'opinion

### 2.1 - Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### 2.2 - Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> avril 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **3 - Observation**

Le décès de Monsieur DEPRE intervenu le 1<sup>er</sup> mars 2022 a fortement impacté le fonctionnement de la filiale d'exploitation E.E.B (Entreprise d'Electricité du Boulonnais). La société 2MD a donc enregistré une dotation aux provisions supplémentaire de 700 K€, de ses titres de participation.

### **4 - Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **5 - Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés appelés à statuer sur les comptes**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux associés appelés à statuer sur l'assemblée annuelle d'approbation des comptes.

En application de la loi, et eu égard les participations détenues par la société 2MD, certaines informations ont été communiquées dans le rapport de gestion.

### **6- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

## 7- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit aux comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✓ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✓ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ✓ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Auriol, le 15 septembre 2023



Laurent CHOUX  
Commissaire aux comptes  
Associé Sarl FIDESCO

**FIDESCO**  
Commissariat aux Comptes  
SARL au Capital de 10 000 €  
Av. Baptistin Meissel - 13390 AURIOL  
lchoux@fidescom.fr - 06 77 57 46 18  
RCS : 802 688 234

# ANNEXES

**10** pages

- ✓ Actif
- ✓ Passif
- ✓ Compte de résultat
- ✓ Annexe

2MD

5 rue Paul Doumer

62360 PONT DE BRIQUES

Déclaration au 31/03/2022

# Annexes

SOMMAIRE DE L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2MD DU 31/03/2022
--

Règles, méthodes comptables et faits caractéristiques	page	3
Détail des comptes d'actif et passif	page	4
Détail des comptes de produits et charges	page	5
Immobilisations	page	6
Provisions inscrites au bilan	page	7
Etat des échéances, créances et dettes	page	8
Charges à payer	page	9
Produits et charges constatés d'avance	page	10

**REGLES ET METHODES COMPTABLES ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT**

de l'exercice clos le 31/03/2022 se présentant comme suit avant répartition :

total bilan	203 608 €
total des charges	714 509 €
résultat (perte)	714 509 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2021 au 31/03/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes de l'exercice clos sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du PCG (règlement ANC 2014-03 relatif au PCG) et des recommandations et observations de l'Autorité des Normes Comptables relatives à la prise en compte des conséquences de l'événement Covid 19 dans les comptes établis à compter du 01/01/2020, publiées le 18/05/2020 et mises à jour le 03/04/2020.

**Immobilisations corporelles, incorporelles et financières**

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les frais d'acquisition des titres de participation sont amortis sur 5 ans.

**Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**Changement de méthode/d'évaluation**

Aucun changement notable de méthode d'évaluation ou de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

**Faits caractéristiques**

Néant

# Détail des Comptes

2MD

Période du 01/04/21 au 31/03/22

Devise d'édition

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 16.10

Bilan Simplifié (2033A)				
	Net	Net N-1	Variation	
	31/03/2022	31/03/2021	En valeur	En %
<b>ACTIF</b>				
<b>Actif Immobilisé</b>				
Immobilisations financières	200 000,00	900 000,00	-700 000,00	-77,78
261800 Titres de participation SEATEC	1 300 000,00	1 300 000,00		
297100 Prov. dépréc. titres immobilisés	-1 100 000,00	-400 000,00	-700 000,00	-175,00
<b>Total I</b>	<b>200 000,00</b>	<b>900 000,00</b>	<b>-700 000,00</b>	<b>-77,78</b>
<b>Actif Circulant</b>				
Autres créances	5 000,00		5 000,00	
451500 Compte Courant Seatec	5 000,00		5 000,00	
Disponibilités	632,81	98 687,68	-98 054,87	-99,36
512100 CA	632,81	98 687,68	-98 054,87	-99,36
Charges constatées d'avances	975,00	975,00	0,00	
486000 Charges constatées d'avance	975,00	975,00		
<b>Total II</b>	<b>6 607,81</b>	<b>99 662,68</b>	<b>-93 054,87</b>	<b>-93,37</b>
<b>Total général (I + II)</b>	<b>206 607,81</b>	<b>999 662,68</b>	<b>-793 054,87</b>	<b>-79,33</b>
<b>PASSIF</b>				
<b>Capitaux Propres</b>				
Capital social ou individuel	648 700,00	648 700,00	0,00	
101300 Capital souscrit-appelé, versé	648 700,00	648 700,00		
Réserve légale	2 513,00	2 513,00	0,00	
106100 Réserve légale	2 513,00	2 513,00		
Autres réserves	7 746,60	7 746,60	0,00	
106800 Autres réserves	7 746,60	7 746,60		
Report à nouveau	-234 009,39	-19 902,13	-214 107,26	-1075,80
119000 Report à nouveau (solde débiteur)	-234 009,39	-19 902,13	-214 107,26	-1075,80
Résultat de l'exercice	-714 508,64	-214 107,26	-500 401,38	-233,72
<b>TOTAL I</b>	<b>-289 568,43</b>	<b>424 950,21</b>	<b>-714 508,64</b>	<b>-168,14</b>
<b>Dettes</b>				
Emprunts et dettes assimilées	467 335,76	573 152,47	-105 816,71	-18,46
164000 Emprunts auprès des Etbl de Crédit	466 144,76	571 691,47	-105 546,71	-18,46
518600 Intérêts courus à payer	1 191,00	1 461,00	-270,00	-18,48
Fournisseurs et comptes rattachés	1 830,48	1 560,00	270,48	17,34
401100 Fournisseurs	1 030,48		1 030,48	
408100 Fournisseurs -fres non parvenues	800,00	1 560,00	-760,00	-48,72
Autres dettes	27 000,00		27 000,00	
451801 COMPTE COURANT EEB	27 000,00		27 000,00	
<b>TOTAL III</b>	<b>496 166,24</b>	<b>574 712,47</b>	<b>-78 546,23</b>	<b>-13,67</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	<b>206 607,81</b>	<b>999 662,68</b>	<b>-793 054,87</b>	<b>-79,33</b>

# Détail des Comptes

2MD

Période du 01/04/21 au 31/03/22

Devise d'édition

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 16.10

Compte Résultat Simplifié (2033B)				
	Net	Net N-1	Variation	
	31/03/2022	31/03/2021	En valeur	En %
<b>A - RÉSULTAT COMPTABLE</b>				
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Autres charges externes	8 658,27	7 160,90	1 497,37	20,91
616000 Primes d'assurance	1 350,00	1 350,00		
616400 RC	1 300,00	1 300,00		
622600 Honoraires	5 856,35	4 380,00	1 476,35	33,71
627000 Services bancaires et assimilés	151,92	130,90	21,02	16,06
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>	<b>8 658,27</b>	<b>7 160,90</b>	<b>1 497,37</b>	<b>20,91</b>
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>-8 658,27</b>	<b>-7 160,90</b>	<b>-1 497,37</b>	<b>-20,91</b>
<b>PRODUITS ET CHARGES DIVERSES</b>				
Charges financières (V)	705 850,37	206 946,36	498 904,01	241,08
661160 Intérêts emprunts et dettes	5 850,37	6 946,36	-1 095,99	-15,78
686620 DOT DEP ELEMENTS FINANCIERS	700 000,00	200 000,00	500 000,00	250,00
<b>2 - BÉNÉFICE ou PERTE</b>	<b>-714 508,64</b>	<b>-214 107,26</b>	<b>-500 401,38</b>	<b>-233,72</b>
<b>B - RESULTAT FISCAL</b>				
Réintégrations				
Provisions non déductibles	700 000,00		-700 000,00	-100,00
Déductions				
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANT</b>				
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	0,00	14 508,64	-14 508,64	-100,00
Déficits				
<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b>				
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	0,00	14 508,64	-14 508,64	-100,00

# Immobilisations - Amortissements

2MD

Période du 01/04/21 au 31/03/22

Devise d'édition

IMMOBILISATIONS	Montant début exercice	Augmentations acquisitions	Diminutions cessions	Montant fin exercice
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	1 300 000			1 300 000
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 300 000</b>			<b>1 300 000</b>

AMORTISSEMENTS	Montant début exercice	Augmentations acquisitions	Diminutions cessions	Montant fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>				

## Relevé des Provisions - Amortissements dérogatoires

2MD

Période du 01/04/21 au 31/03/22

Devise d'édition

RUBRIQUES	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>				

PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				

Prov. pour dépréciation sur immo.	400 000	700 000		1 100 000
Prov. pour dépréc./stocks et en cours				
Prov. pour dépréciation sur clients et comptes rattachés				
Autres provisions pour dépréciation				
<b>PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION</b>	<b>400 000</b>	<b>700 000</b>		<b>1 100 000</b>

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>400 000</b>	<b>700 000</b>		<b>1 100 000</b>
----------------------	----------------	----------------	--	------------------

# État des Échéances des Créances et Dettes

2MD

Période du 01/04/21 au 31/03/22

Devise d'édition

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
<b>TOTAL de l'actif immobilisé :</b>			
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée			
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	5 000	5 000	
Débiteurs divers			
<b>TOTAL de l'actif circulant :</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>	
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	975	975	

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>5 975</b>	<b>5 975</b>	
----------------------	--------------	--------------	--

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	467 336		467 336	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 830	1 830		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	27 000	27 000		
Autres dettes				
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>496 166</b>	<b>28 830</b>	<b>467 336</b>	
----------------------	----------------	---------------	----------------	--

# Charges à Payer

2MD

Période du 01/04/21 au 31/03/22

Devise d'édition

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	800
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	1 191
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>1 991</b>

# Charges et Produits Constatés d'Avance

2MD

Période du 01/04/21 au 31/03/22

Devise d'édition

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	975	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>975</b>	

**2MD**  
**Société par actions simplifiée au capital de 648 700 euros**  
**Siège social : 5 rue Paul Doumer, Pont de Briques,**  
**62360 SAINT ETIENNE-AU-MONT**

**RCS BOULOGNE-SUR-MER – SIREN : 840 968 309**

---

**DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2023**

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022**

**DEUXIEME DECISION**

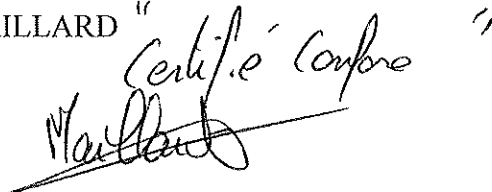
L'associée unique décide de reporter à nouveau la perte de l'exercice s'élevant à (714 509) euros.

L'associée unique rappelle que les sommes mises en distribution à titre de dividende au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

- Exercice clos le 31 mars 2019 : 40 000 €
- Exercice clos le 31 mars 2020 : Néant
- Exercice clos le 31 mars 2021 : Néant

*"Certifié conforme"*

Le Président :

Carole MAILLARD "Certifié conforme"  


« Certifié conforme »  
Maillard

### REGLES ET METHODES COMPTABLES ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

de l'exercice clos le 31/03/2022 se présentant comme suit avant répartition :

total bilan	203 608 €
total des charges	714 509 €
résultat (perte)	714 509 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2021 au 31/03/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes de l'exercice clos sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du PCG (règlement) ANC 2014-03 relatif au PCG) et des recommandations et observations de l'Autorité des Normes Comptables relatives à la prise en compte des conséquences de l'événement Covid 19 dans les comptes établis à compter du 01/01/2020, publiées le 18/05/2020 et mises à jour le 03/04/2020.

#### Immobilisations corporelles, incorporelles et financières

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les frais d'acquisition des titres de participation sont amortis sur 5 ans.

#### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

#### Changement de méthode/d'évaluation

Aucun changement notable de méthode d'évaluation ou de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

#### Faits caractéristiques

Néant